

Publié le 30 mai 2013

Un port à sec innovant pour Lorient

Gestionnaire des équipements de plaisance du pays de Lorient, la Sellor prépare l'ouverture en 2014 d'un port à sec innovant, couvert, en bord de quai et équipé d'automates. 288 bateaux à moteur de moins de 7,50 mètres pourront y être placés sur plusieurs niveaux.



Offrir à terre les avantages d'un port à flot, tels sont les atouts du futur port à sec de Lorient qui prendra ses quartiers en 2014 dans deux alvéoles de l'ancienne base de sous-marins. « Les clients auront juste à nous prévenir par téléphone ou email pour que leur bateau soit mis à flot dans l'heure en basse saison, et sous 24 heures en haute saison touristique », explique Thierry Fréchier, directeur de la [Sellor](#), Sem gestionnaire des équipements touristiques du pays de Lorient. L'offre s'adresse plus particulièrement aux plaisanciers qui résident en dehors du département et disposent ainsi d'une place à l'année gardée et en toute sécurité, même en cas d'intempérie.

« Plus de la moitié des futurs usagers du port habitent hors du Morbihan », précise le directeur de la Sellor. Les clients n'auront pas à se soucier de la mise à flot de leur bateau : il leur suffira d'indiquer le jour et l'heure de mise à flot auxquels ils souhaitent en disposer. « Le bateau les attendra sur un ponton dédié à leur arrivée, et ils n'auront qu'à le remettre au même endroit à leur départ ».

Une réponse à la demande

Le futur équipement portuaire accueillera environ 290 bateaux à moteur d'une taille maximum de 7,50 mètres et sera doté d'automates capables de déplacer facilement les bateaux entreposés sur les différents étages du port à sec. Les consultations sont en cours pour sélectionner l'entreprise

spécialisée dans la réalisation d'automates de stockage.

Le projet répond également à une demande pour pallier le manque d'emplacements à flot que connaissent de nombreux ports de l'hexagone. « Environ 1 400 clients sont sur liste d'attente à Lorient et certains trouveront avec la nouvelle structure une place adaptée à leurs besoins », ajoute Thierry Fréchier. Le surcoût tarifaire sera d'environ 10 % par rapport à un emplacement traditionnel. L'ouverture des inscriptions début mai a confirmé l'attente des usagers : un quart des places ont été réservées en seulement deux semaines !

Le port à sec s'ajoute à d'autres équipements touristiques gérés par la Sellor sur l'ancienne base de sous-marins de Lorient, participant à la nouvelle dynamique de cette zone portuaire. Depuis la fin des années 1990, le site a en effet été reconverti en pôle nautique spécialisé dans la plaisance et la course au large. La Cité de la voile Éric Tabarly y a ouvert ses portes en avril 2008, et un musée a été aménagé en mai 2010 dans le sous-marin Flore.

Par Marie-Anne RAMAZZINA